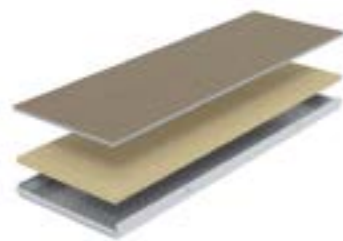




Descriptif produit

Solution de bacs lourds pour les plateaux de bureaux et grands espaces à cloisonner. Les bacs EC2 L sont **autoportants et reposent** sur une ossature porteuse apparente de type rail C. Les bacs sont constitués d'un complexe acoustique alliant absorption (laine minérale) et isolation (plaque de plâtre). Ces solutions de plafonds permettent **d'éviter la transmission du bruit** entre locaux contigus. Les bacs, à bords jointifs et vifs ont des plis relevés en Z à chaque extrémité pour reposer sur les profilés porteurs.

Un pli de sécurité est prévu en bout pour garantir **un bon maintien** des bacs sur l'ossature. La surface de bacs est au même nu que celle des profils porteurs. **L'intégration d'équipements techniques** est possible grâce à des découpes du complexe en usine.



Usage

Plateaux de bureaux, salles de réunion nécessitant un isolement latéral



Les matières

Acier Galvanisé de 0,5 à 0,8 mm d'épaisseur en fonction des largeurs de bacs.

Autres matériaux sur demande



Les formats

Largeurs standard 300 / 600 / 675 mm
Toutes autres largeurs sur demande.
Longueur dans la limite de l'autoportance (675 x 1800 mm maximum)



Angles vifs



Les coloris

- Prélaqué blanc 137 (approchant RAL 9003)
- Post laqué peinture poudre polyester RAL :

9003

9016

9010

9005

- Toute autre teinte RAL sur demande



La réflexion lumineuse

Rapport CSTB EMI 18-26077242-1 :
Jusque 88% en post laqué RAL 9016
Synthèse en rubrique Finitions du catalogue



Les perforations

Standard :

Sur consultation :



11% Ø 1.5 M



2% Ø 0.8 U



22% Ø 1.5 M



16% Ø 2.5 U



Non perforé



Pleine perforation



Bande pleine longitudinale



Arrêtée 4 côtés

Perforations sur-mesure ? Consultez-nous !



Les options

Découpes spéciales pour luminaires et équipements CVC
Activation des bacs en mode chaud / froid



Le mode de pose

Tous profils spéciaux réalisables à la demande

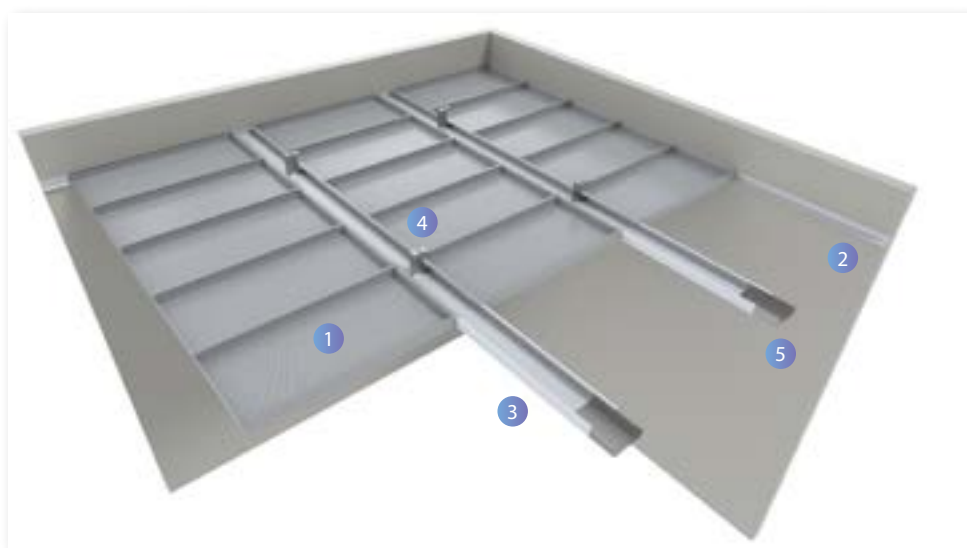
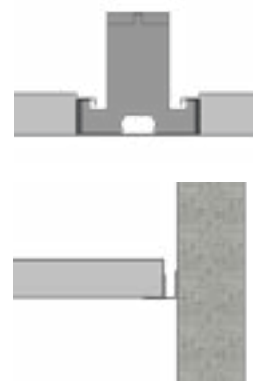
Installation suivant DTU 58.1

Trames : Bacs posés sur rails C (différentes largeurs, avec ou sans joint creux)

Suspente à l'entraxe 1200 mm avec démarrage à 300 mm du mur. La longueur du bac définit l'entraxe entre les profils porteurs.

Rives : Pose des bacs sur cornières simples ou joint creux, ou coulisses.

Démontage : Ouverture par poussée verticale du bac.



- 1- Bac EC2 BRZ L
- 2- Cornière de rive REC L
- 3- Rail C PREC C
- 4- Suspente de rail C SUSP C
- 5- Eclisse de raccord Rail C RACC C



Le feu

Réaction au feu (selon la norme EN 13501-1)

Euroclasse A1 pour les produits :

- Bacs prélaqués non perforés
- Bacs prélaqués avec garnissage voile intissé ou laine de roche surfacée

Euroclasse A2-s1,d0 pour les produits :

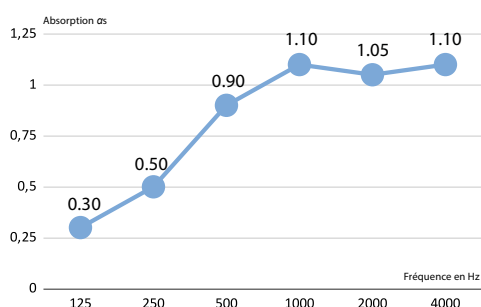
- Bacs postlaqués avec ou sans garnissage



L'acoustique

Mesure de l'absorption acoustique suivant la norme NF EN ISO 354.
PV acoustiques sur demande

Complexe acoustique laine de roche 30 mm + plâtre BA13



Le nettoyage

Les plafonds métalliques sont résistants et facilement nettoyables.

Pour la poussière : Nettoyage à sec avec un chiffon doux ou un aspirateur avec brosse à poil souple.

Pour les tâches : Nettoyage avec un chiffon humide imbibé d'un nettoyant non abrasif dilué dans de l'eau. Pour les tâches persistantes et grasses, possibilité d'utiliser des solutions alcooliques diluées.



L'environnement

Plafond 100% recyclable, inodore, facile à entretenir et non générateur de poussière, particules ou vapeur.

Aucune émission de COV et formaldéhydes.
(Classement A pour les bacs à base de laine de roche).

Fiche FDES disponible sur le site de l'INIES (www.inies.fr).

